INSTRUCTIONS DE COURSE

Régate départementale open dériveur 21 novembre 2021 – La Jonelière à Nantes CVAN Nantes – 5B

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information situé sur la terrasse du club.
- 3.2 Le PC course est situé dans le bureau d'accueil du club.

4. CODE DE CONDUITE

Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur le bateau comité
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 15 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est11h
- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont:

ICLA 7 Pavillon Laser Blanc
ICLA 6 Pavillon Laser Jaune
IND Pavillon 420

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini entre le pont de la Jonelière et le pont de l'autoroute.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en annexe PARCOURS

10. MARQUES

Départ: Bouée verte Parcours: Bouées Jaunes

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Berges ainsi que les zones d'évolution des bateaux restaurant et des avirons

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et la marque de départ.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS.

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre le bateau arrivée et la marque de parcours.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Le temps limite pour finir pour le 1er est 1h
 - Le temps limite pour finir après le 5ème est 15 minutes
- 16.2 Les bateaux ne finissant le temps limite seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 1 heure après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au bureau d'accueil du club (au 1er étage).
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au club. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18 CLASSEMENT

- 18.2 Courses retirées
 - (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
 - (b) Quand 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
- 18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.3 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs

26. PRIX

Des prix seront distribués.

Arbitres désignés: Président-e du comité de course: Gildas MAILLARD

ANNEXE PARCOURS

